

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2015 s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : Simone MANGEON, Delphine GREMY, Sylvain PICOUET, Ludovic DE BO, Joël THIBAUT, Alain CORNEAU, Hervé GRANDJEAN, Frédéric TROUÉ, Thierry ALEXANDRE, Jean-Pierre DEMELEUMEESTER, Sandrine RAVASSON, et Catherine ROTA.

Absent(s) : Isabelle ALLEMANDOU ayant donné pouvoir à Catherine ROTA, Sophie LITRA ayant donné pouvoir à Simone MANGEON et Laurent LAGNEAU ayant donné pouvoir à Thierry ALEXANDRE

Secrétaire de séance : Catherine ROTA



I. Taux des 4 taxes

VU l'état N°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** de fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

Taxe d'habitation	18,97 %
Taxe foncier bâti	12,32 %
Taxe foncier Non bâti	42,11 %
CFE	20,68 %
(Compensation Foncière des Entreprises)	

Comme promis lors de la cérémonie des Vœux, il n'y a pas d'augmentation.

II. Dalle Foyer Rural

Une enveloppe de 15 000 € HT est prévue.

III. Réfection sanitaires Mairie/Ecole

Les devis sont en cours d'examen.

IV. Hangar Pompier/Commune + pose du socle pour sceller le hangar

Ce projet sera validé si possibilité financière après travaux.

V. Dossier Courcheveloise

M. GRANDJEAN s'occupe du dossier avec étude préalable obligatoire.

VI. Station de pompage

~ **Distribution automatique javel**

L'agent communal est obligé d'aller plusieurs fois par jour vérifier la distribution de javel. Elle propose aux Membres du Conseil d'installer un distributeur automatique de javel. Un devis a été demandé à la société CIVB.

Le Conseil valide et mandate Mme MANGEON pour la signature du devis dès réception.

~ **Travaux**

Mme MANGEON informe le Conseil Municipal que la station de pompage est vieillissante, des travaux de remise aux normes sont nécessaires. Un devis a été demandé à la société CIVB.

Le Conseil valide et mandate Mme MANGEON pour la signature du devis dès réception.

VII. Véhicule

Le Conseil souhaite acheter un véhicule utilitaire (l'agent communal se rend régulièrement à la station de pompage et au château d'eau avec son véhicule personnel). Des devis ont été demandés

I. Vote des budgets

Le budget COMMUNE s'équilibre à 516 329.38 € en fonctionnement et 231 299.93 € en investissement.

Le budget EAU s'équilibre à 206 416.81 € en exploitation et 163 364.91 € en investissement.

Les membres du Conseil votent les budgets COMMUNE et EAU à l'unanimité.

La séance est levée à 23 heures La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 21/05/2015 à 20h30 à la Mairie, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.